

**La question de l'horaire de l'écolier a surgi durant l'été, deux semaines avant la rentrée scolaire. Si le sujet n'avait pas de quoi surprendre en soi, c'est le traitement offert par les médias et l'importance qu'ils lui ont accordé qui peut désorienter quelque peu. Surtout au vu des réactions que cela a engendré.**

## **La chasse aux minutes**

Après avoir répondu à : la Tribune de Genève, Le Temps, Le Courrier, Le Matin Bleu, 20 minutes, la radio suisse romande, Léman Bleu, la télévision suisse romande, voici quelques réflexions (de loin pas exhaustives) et mises au point pour synthétiser les propos que j'ai tenus.

**L'horaire actuel est satisfaisant.** Il date de 1997 et a été mûrement réfléchi, avec tous les partenaires. Il n'est donc ni le fruit d'une lubie ni celui du hasard. Il est équilibré et permet une pause dans la semaine tout à fait profitable, à tous points de vue, pour les élèves.

**Genève n'est pas le mauvais élève.** Berne, Vaud, Jura et Neuchâtel ont sensiblement le même nombre d'heures d'enseignement que Genève. Aucune raison donc de ne se préoccuper que du canton du bout du lac. Valais et Fribourg affichent certes un chiffre plus important mais incluent les cours d'instruction religieuse dans leur décompte.

**L'école infantine est oubliée.** Seules les heures de la 1<sup>P</sup> à la 9<sup>ème</sup> sont comptabilisées. C'est regrettable pour ces premières années, essentielles, qui souffrent particulièrement du manque de moyens. Mais pas tout à fait innocent vu que la 1<sup>E</sup> n'existe pas vraiment à Fribourg... Ainsi, un élève genevois effectue en fait davantage d'heures en 11 ans d'école, de la 1<sup>E</sup> à la 9<sup>ème</sup>, qu'un élève fribourgeois en 10 ans (de la 2<sup>E</sup> à la 9<sup>ème</sup>). Cela démontre bien l'absurdité de vouloir à tout prix brandir des chiffres.

**Le nombre d'heures d'enseignement n'est pas un facteur déterminant.** D'aucuns n'ont pas hésité à affirmer qu'il suffirait de rétablir le mercredi matin d'école pour que Genève retrouve une meilleure place au classement PISA. Raisonement simpliste et infondé puisque le Tessin se situe entre Fribourg et Valais point de vue volume de l'horaire scolaire mais plutôt à la traîne question PISA.

**La grille horaire est indicative.** Il est vain de s'attarder sur le découpage de l'horaire scolaire tant il est vrai que les enseignants primaires sont avant tout des généralistes et ont l'intelligence d'organiser leur travail en fonction des besoins identifiés de leurs élèves, sans minuter leurs cours.

**L'horaire scolaire peut être modifié.** Voire augmenté, et pas forcément le mercredi. Mais il faut d'abord définir les contenus qui méritent un renforcement et annoncer clairement les objectifs. En effet, le syndicat refuse de changer quoi que ce soit uniquement pour s'aligner sur d'autres cantons. Il entre en matière si l'école entend véritablement honorer davantage d'enseignements sans en sacrifier.

**La charge de travail est déjà importante.** Le rapport Papart (2003) le montrait, le corps enseignant primaire travaille en moyenne davantage que 40 heures par semaine. Il est donc peu respectueux et irréaliste d'imaginer que si l'horaire de l'écolier augmente, celui de l'enseignant aussi. Il faut rompre avec cette vision archaïque de l'école d'un enseignant-une classe et accorder suffisamment de postes aux écoles pour que le travail soit organisé de manière à ce que les élèves reçoivent toutes les prestations auxquelles ils ont droit mais sans que le maître soit continuellement présent. La revendication de 2002 du SER d'obtenir une demi-journée en moins face aux élèves prend tout son sens.

**Et le CO ?** Même si le CO compte pour beaucoup dans le déficit d'heures genevoises, aucune voix ne s'élève pour réclamer que le cycle augmente ses 32 heures hebdomadaires. Car, là, bizarrement, tout le monde comprend que cela signifierait d'engager des profs supplémentaires et en voit le coût.

**Toute éventuelle augmentation de l'horaire de l'écolier implique des objectifs précis, une réorganisation du travail et davantage de postes pour la mener à bien. C'est cet ensemble qui doit d'abord être négocié et obtenu, avant tout changement !**